

Image not found or type unknown



minimum commande de 10 euro sur un site en ligne légal ?

Par **fred268**, le **24/08/2009** à **13:12**

Je voulais commandé sur un site mais au moment de valider ma commande impossible le message disait seuil minimum non atteint. Je les ai contacté et on m'a répondu qu'on ne pouvait pas commander pour moins de 10 euro. J'ai recherché sur les conditions de vente du site et ceci n'est indiqué nulle part.

J'aimerais savoir si c'est légal de fixer un minimum et si le fait de ne pas l'indiquer l'est aussi